



Par la présente, en application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal de Beaufort est invité à se réunir en la salle des séances de la maison communale de Beaufort pour délibérer sur les objets suivants :

Ordre du jour

En séance publique:

Environnement

1. Présentation et approbation des plans de gestion forestier annuel 2026
2. Pacte climat 2.0 – Bilan et perspectives pour l'Audit 2026 / Présentation du conseiller climat Thomas Schlicher

Administration générale

3. Fixation des montants des allocations de subventions de vie chère aux personnes à faible revenu pour 2025

Urbanisme, aménagement communal et gestion des propriétés

4. Demande de lotissement/ morcellement de la part du bureau MARIO BRIMMER concernant le morcellement d'un terrain sis à Dillingen, 3, chemin des Sources, parcelle n°129/1277

Commissions, syndicats et délégations

5. Acceptation de la démission de Madame Zoé Wallendorf en tant que membre de la commission des médias et de la communication

À huis clos :

Gestion du personnel

6. Approbation de décision individuelle de classement
7. Séance de travail relatif à l'élaboration du budget rectifié 2025 / budget 2026

Beaufort, le 31 octobre 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre,
Jean-Luc Nosbusch

Le secrétaire communal,
Christophe Bastos
(contreseing art. 74 loi communale)